

Réponse à l'interpellation de M. Benjamin BODSON : quel message pour les taggeurs

Monsieur le conseiller,

Je tiens à vous rassurer d'emblée notre Conseil : la police fait son travail de manière très professionnelle. Cela peut parfois être difficile à comprendre mais il ne suffit pas de quelques photos pour pouvoir tenter une action efficace et immédiate contre un contrevenant.

Je peux néanmoins vous assurer que l'action policière, et vraisemblablement pénale, ira jusqu'au bout et que la Ville se constituera partie civile pour obtenir des dédommagements, comme elle le fait à chaque fois.

Le dossier passera donc sur les bancs du conseil et je ne doute pas que vous saluerez à ce moment l'action de notre police.

Pour le reste, nous serons d'accord pour dire qu'il faut distinguer l'art urbain qui embellit la Ville du tag tel que nous l'envisageons aujourd'hui. Cet art urbain qui est une forme d'expression citoyenne : on l'a vu cette semaine avec l'œuvre en hommage à Alysson, qui a été réalisée spontanément, et de belle manière, ces derniers jours. Cet art urbain doit être non seulement toléré mais encouragé. C'est ce que nous faisons, prolongeant ainsi des initiatives qui avaient été prises à l'époque par Michel Firket.

Par contre, nous continuons à combattre tous les tags qui salissent et dégradent l'espace public, à la fois grâce à nos policiers mais aussi grâce, et je voudrais les saluer ici, à notre service de nettoyage spécialement créé.

C'est le message que je veux adresser au nom du Collège : oui à l'art urbain et non aux dégradations de l'espace public. Toute la force de la Ville sera orientée dans ce sens.